

**La Conférence Régionale des Élus  
de la Montérégie Est**

**États financiers non consolidés  
au 31 mars 2007**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Produits et charges non consolidés	3
Évolution des actifs nets non consolidés	4
Bilan non consolidé	5
Notes complémentaires	6 - 10

## Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de  
La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

Nous avons vérifié le bilan non consolidé de La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est au 31 mars 2007 et les états non consolidés des produits et charges et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en ayant recours à des traitements différentiels dont peuvent se prévaloir les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes, comme il est décrit à la note 2. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers non consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les comptes de l'exercice terminé le 31 mars 2006 présentés aux fins de comparaison proviennent d'états financiers vérifiés par d'autres vérificateurs.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Saint-Jean-sur-Richelieu  
Le 25 mai 2007

**La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est**  
**Produits et charges non consolidés**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Subventions	1 086 554	1 184 533
Projets spéciaux	41 637	798
Entente condition féminine		20 000
Entente spécifique immigration	73 000	
Forum Jeunesse Montérégie Est	103 589	
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse	8 630	
Honoraires de gestion	571	2 559
Sous-location	27 833	33 824
Intérêts	36 468	27 093
	<u>1 378 282</u>	<u>1 268 807</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	345 294	323 485
Rémunération des administrateurs	33 250	20 825
Charges locatives	56 876	51 532
Assurances	5 099	4 804
Entretien et réparations	6 188	2 624
Fournitures de bureau et impression	7 523	9 603
Location d'équipements	1 746	2 260
Cotisations et abonnements	892	2 729
Représentation et déplacements	17 456	17 473
Frais de réunions	934	2 625
Télécommunications	4 872	5 272
Honoraires professionnels	14 903	4 730
Frais bancaires	1 281	821
Publicité et promotion	3 967	5 105
Site internet	807	13 138
Frais de déménagement	6 563	
Projets spéciaux	50 235	
Projet Fêtes du 400e	10 688	
Forum Jeunesse Montérégie Est (note 3)	103 589	
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse	8 630	
Divers	1 416	1 474
Amortissement des immobilisations	8 272	7 692
	<u>690 481</u>	<u>476 192</u>
Bénéfice avant contribution à des organismes	<u>687 801</u>	<u>792 615</u>
Contribution à des organismes (note 4)	<u>687 801</u>	<u>792 615</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

**La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est**  
**Évolution des actifs nets non consolidés**  
 de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007		2006
	Non affectés	Investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	(21 497)	21 497	
Investis en immobilisations	(20 668)	20 668	
Amortissement des immobilisations	8 272	(8 272)	
Solde à la fin	(33 893)	33 893	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

## Bilan non consolidé

au 31 mars 2007

	2007	2006
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	1 260 149	1 300 103
Débiteurs (note 5)	580 319	43 993
Frais payés d'avance	4 247	4 667
	<u>1 844 715</u>	<u>1 348 763</u>
Placement dans une filiale en propriété exclusive, au coût		
1 action de catégorie "A" de Fonds d'aide		
à l'entreprise de la région de la Montérégie Inc.	1	1
Immobilisations (note 6)	33 893	21 497
	<u>1 878 609</u>	<u>1 370 261</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	265 253	162 357
Apports reportés (note 8)	1 613 356	1 207 904
	<u>1 878 609</u>	<u>1 370 261</u>
<b>ACTIFS NETS (NÉGATIFS)</b>		
Non affectés	(33 893)	(21 497)
Investis en immobilisations	33 893	21 497
	<u>1 878 609</u>	<u>1 370 261</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, a été légalement constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Il a pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au Ministère sur le développement de la région. Le gouvernement du Québec lui a confié la gestion du Fonds de développement régional (FDR). Selon l'entente intervenue le 8 juillet 2004 entre la ministre déléguée au développement régional et au tourisme et l'organisme, il est stipulé que ce dernier prend la relève du Conseil Régional de développement de la Montérégie pour l'administration du Fonds de développement régional et le Fonds d'aide à l'entreprise.

Au cours de l'exercice, l'organisme a été mandaté pour faire la coordination du transfert des actifs du Forum Jeunesse Montérégie.

Le Forum Jeunesse Montérégie Est (FJM) a pour mission de favoriser la représentation des jeunes en région, encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux et exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse.

Le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (FRIJ) est affecté au financement d'actions jeunesse structurantes et/ou de projets locaux et régionaux qui répondent aux orientations de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et qui s'inscrivent dans le cadre des priorités établis par le Forum.

### **2 - CONVENTIONS COMPTABLES**

#### **Information différentielle**

La société a choisi, avec le consentement unanime des administrateurs, d'établir ses états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, en appliquant le traitement différentiel décrit ci-dessous auxquels peuvent avoir recours les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes:

-Participations dans la filiale :

Présentation des états financiers non consolidés seulement et comptabilisation de la participation dans la filiale au coût.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction de l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

# La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Équipement informatique	30 %
Mobilier et agencements	20 %

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

### 3 - CHARGES-FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE EST

	<u>2007</u>
	\$
Charges	
Salaires et charges sociales	76 659
Formation	365
Charges locatives	7 173
Frais de déménagement	934
Entretien et réparation	2 515
Publicité et promotion	2 952
Papeterie et impression	1 931
Location d'équipements	573
Cotisations et abonnements	750
Représentation et déplacements	3 086
Frais de réunions	927
Télécommunications	2 248
Honoraires professionnels	1 226
Projets spéciaux	2 250
	<u>103 589</u>

# La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 4 - CONTRIBUTION À DES ORGANISMES

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Entente condition féminine		3 392
Fonds de développement régional-ententes spécifiques et projets	211 000	179 000
Fonds de développement régional-suivi du CRDM	101 660	353 500
Fonds de développement économique régional-suivi du CRDM	290 054	256 723
Entente spécifique immigration	85 087	
	<u>687 801</u>	<u>792 615</u>

### 5 - DÉBITEURS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	58 509	19 354
Comptes à recevoir Forum Jeunesse Montérégie Est	490 454	
Taxes à la consommation	11 356	8 704
Avance à un organisme, sans intérêt	20 000	15 000
À recevoir de la liquidation du CRDM		935
	<u>580 319</u>	<u>43 993</u>

### 6 - IMMOBILISATIONS

	<u>2007</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	30 236	14 180	16 056
Mobilier et agencements	24 077	6 240	17 837
	<u>54 313</u>	<u>20 420</u>	<u>33 893</u>
			<u>2006</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	21 817	8 836	12 981
Mobilier et agencements	11 828	3 312	8 516
	<u>33 645</u>	<u>12 148</u>	<u>21 497</u>

# La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

### 7 - CRÉDITEURS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	119 578	19 063
Vacances à payer	10 997	8 616
Provision pour règlement des engagements (a)	<u>134 678</u>	<u>134 678</u>
	<u>265 253</u>	<u>162 357</u>

(a) Au cours de l'exercice du 31 mars 2004, une provision de 134 679 \$ a été constituée en vue du règlement final des engagements du Conseil Régional de Développement de la Montérégie dont les responsabilités avaient été transférées à l'organisme lors de sa création. Parmi les données ayant servi à établir cette provision de 134 679 \$, on retrouvait des estimations dont une partie s'est réalisée au cours de l'exercice courant et dont la réalisation finale devrait survenir au cours du prochain exercice.

### 8 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2007</u>
	\$
Forum Jeunesse Montérégie Est	51 848
Fonds Régional d'Investissement Jeunesse	1 427 993
Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est	<u>133 515</u>
	<u>1 613 356</u>

### 9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

#### Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs à court terme correspond à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

### 10 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 décembre 2011 à verser une somme de 487 297 \$ pour un bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 102 589 \$ annuellement de 2008 à 2011 et 76 941 \$ en 2012.

Ce contrat de location pourra être renouvelé selon de nouvelles conditions, à moins qu'une des parties ne donne à l'autre un avis écrit à l'effet contraire au moins 6 mois avant l'échéance.

# La Conférence Régionale des Élus de la Montérégie Est

## Notes complémentaires

au 31 mars 2007

---

### **11 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.